

# Les Terrasses de Soubeyran



---

## CONDITIONS GENERALES - CHAMBRES D'HOTES

### Arrivée:

Afin d'être présent lors de votre arrivée et vous réserver notre meilleur accueil, nous vous demandons de nous prévenir de votre heure d'arrivée approximative au 0033.6.24.318.178 ou au mail : [lesterrassesdesoubeyran@gmail.com](mailto:lesterrassesdesoubeyran@gmail.com)

### Départ:

Libérer la chambre au plus tard à 11h.

### Paiement:

- **Acompte** à verser afin de confirmer votre séjour via PayPal ou notre RIB qui vous sera communiqué lors de votre réservation.
  - . Acompte de 100% pour une nuit et deux nuits.
  - . Acompte de 50% à partir de trois nuits et plus.
- **Solde** de votre séjour à payer le jour de votre arrivée. (Carte Bleue acceptée sur place).

### Utilisation des lieux:

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état, et à ne pas fumer dans l'enceinte de la maison.

### Conditions d'annulation:

#### **Annulation par le client:**

- a) Si l'annulation intervient plus de 3 semaines avant le début du séjour, l'acompte vous sera restitué. Si l'annulation intervient moins de 3 semaines avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix du séjour. Pour les séjours de 1 et 2 nuits la restitution de 50 % de l'acompte sera dû au client (conformément au mode de règlement de l'acompte qui est de 100% pour 1 et 2 nuits).
- b) Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- c) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.
- d) En cas de réservation de plusieurs chambres et d'annulation d'une ou plusieurs de ces chambres et de maintien du séjour pour les chambres restantes, l'acompte correspondant à cette ou ces chambres annulées reste dû au propriétaire et ne sera donc pas réalloué au montant du séjour finalement effectué. Tout acompte payé est applicable au prorata à chacune des chambres réservées.
- e) Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat, le présent contrat est considéré comme résilié, les arrhes restent acquises au propriétaire et le propriétaire pourra disposer de sa chambre.

#### **Annulation par le propriétaire:**

Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer son client par lettre recommandée avec Accusé de Réception. Le client, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées.

### Capacité :

Votre confirmation de réservation est établie pour un nombre précis de personnes (2 ou 1). Si le nombre de personnes dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires (compris nourrissons et enfants). Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de personnes supérieur à ceux refusées, aucun remboursement ne peut être envisagé.

### Animaux:

Aucun animal domestique n'est autorisé dans les chambres d'hôtes. En cas de non respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

---

01.2012